



Liberté. Égalité. Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LAGRANGE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Informations portées à connaissance par l'Etat

(Article L.121.2 du code de l'urbanisme)

Plan des servitudes A2

(réseau d'irrigation de l'ASA de Créon-Lagrange)

Echelle 1/30000

Direction
Départementale
de l'Équipement
de l'Agriculture
et de la Forêt
Landes

Service
de l'Aménagement
et de l'Habitat

Établi le : 10 Juin 2009

